

Dufour et Associés

Pascal Dufour - Agnès Roquelaure - Charlotte Leconte - Nicolas Dufour
Notaires Associés

Sandrine Godet
Géraldine Lanoë
Delphine Rock
Marine Syed-Penverne
Julie Verdier
Notaires

*SERVICE CLIENTELE ENTREPRISES
ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS*

Dossier suivi par
ROCK Delphine
Ligne directe : 01.44.88.45.28
E-mail : d.rock.75047@paris.notaires.fr

**VENTE projetée DRAKA PARICABLE / SKYTECH - Aubevoye
2028946 /AR /A85 /CT**

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu aux minutes de l'Office Notarial "DUFOUR et Associés" sis à PARIS (deuxième arrondissement), 15, Boulevard Poissonnière, le 18 mars 2021

Il a été consenti par :

La société dénommée **DRAKA PARICABLE**, société par actions simplifiée, au capital de 5.177.985,00 Euros, dont le siège social est situé à CHAMPS SUR MARNE LA VALLEE (77447) Cedex 2 Bâtiment A6 Parc de la Haute Maison, 2 allée Hendrick Morents, identifiée au SIREN sous le numéro 311 244 313 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX.

Au profit de :

La société dénommée **SKYTECH**, société par actions simplifiée, au capital de 9 954 935,00 Euros, dont le siège social est à BONNIERES-SUR-SEINE (78270) Nationale 13 Zone Industrielle Village d'Entreprise, identifiée au SIREN sous le numéro 843 152 406 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES.

Une **PROMESSE UNILATERALE DE VENTE** portant sur les biens suivants :

Collaborateurs :

Coline Berland,
Vincent Clolus,
Annette Escaravage,
Sophie Roizard,
Aurore Simon,
Antoine Valle..

Négociation immobilière :
Laurence Le Goff

Sur la Commune de **LE VAL D'HAZEY (Eure)** Zone Industrielle, un ensemble immobilier comprenant :

► Divers bâtiments à usage industriels, savoir :

- Bâtiment dit « Administration »,
- Bâtiment dit « Entretien »,
- Bâtiment dit « Expédition »,
- Bâtiment dit « Poste arrivée EDF »,
- Bâtiment dit « Ancien Magasin Carel »
- Bâtiment dit « Archives »,
- Bâtiment dit « Atelier »,

S.C.P. titulaire d'un Office Notarial - 329 167 233 R.C.S. PARIS

Siret 329 167 233 000 17 - Numéro de T.V.A intracommunautaire : FR 01329167233

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté. Chèque à libeller à l'ordre de l'un des Notaires.

15, Boulevard Poissonnière - 75080 Paris cedex 02 - Téléphone : 01 44 88 45 00 - Fax : 01 44 88 45 01 - E mail : dufour-et-associes@paris.notaires.fr
Site internet : <http://www.dufournotaires.fr>

Dufour et Associés

- Bâtiment dit « Production ».

► Aires de stationnement, de circulation, de stockage et terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AI	83	Rue Louis Blériot	00ha 18a 65ca
AI	85	Rue Louis Blériot	03ha 81a 35ca

Tel que le **BIEN** existe, s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques y attachées, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées à la promesse.

Cette promesse de vente a eu lieu sous diverses charges et conditions, notamment suspensives, dont la condition suspensive ci-après littéralement rapportée par extrait :

« 12.3.2.4 Obtention d'un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale »

La présente **Promesse** est soumise à l'obtention, par le **Bénéficiaire** d'un arrêté d'autorisation environnementale délivré par Monsieur le Préfet de l'Eure autorisant l'exploitation sur le **Bien** des rubriques mentionnées dans la note demeurée annexée aux présentes.

(.....)

En tant que de besoin, le **Promettant** autorise le **Bénéficiaire** à déposer le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet tel que sus visé, à procéder ou à faire procéder sur le **Bien** objet de la présente **Promesse**, à tous sondages nécessaires aux études préalables à charge, en cas de non réalisation de la présente **Promesse**, de remettre les lieux dans leur état primitif, aux frais du **Bénéficiaire**.

(...)

Le **Bénéficiaire** s'interdit également de faire toute communication ou divulgation de ces études préalables et de leurs résultats, sauf demande expresse de communication de l'administration pour les besoins de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale objet de la présente condition suspensive.

Il est convenu que le **Promettant** ne pourra être inquiété ni recherché à ce sujet, en cas de non-réalisation de la **Bénéficiaire Vente**. »

La Promesse a été consentie pour une durée expirant au plus tard le **14 février 2022** à seize heures.

EN FOI DE QUOI, la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris (2ème),
Le 18 mars 2021

